



1. Nom et Adresse : Ville de Muret – 27 rue Castelvielh – 31605 Muret Cedex
2. Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire
3. Type de procédure : Procédure Adaptée - Art. 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016
Cette nouvelle procédure a été initiée à la suite de la décision du pouvoir adjudicateur de renoncer à passer le marché pour des motifs d'intérêt général.
4. Objet du marché : **Requalification de l'avenue des Pyrénées T3-T4 - Aménagement des espaces verts - MP201804**
5. Variantes non autorisées.
6. Lieu d'exécution : 31600 MURET
7. Critères (voir Règlement de la Consultation)

Sélection des candidatures :

- Garanties et capacités techniques et financières
- Capacités professionnelles
- Situation juridique du candidat
- Moyens humains et matériels suffisants pour assurer la bonne exécution des prestations
- Références professionnelles suffisantes et pertinentes au regard de l'objet du marché

Jugement des offres : (voir sous critères de jugement dans le règlement de la consultation)

Prix des prestations	60 %
Valeur technique de l'offre	40 %

8. Retrait du Dossier de Consultation : sur le site dématérialisé de la collectivité :
<https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>
9. Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées :
 - Dépôt de l'offre dématérialisée sur la plate forme : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>
 - Envoi par courrier recommandé ou express ou dépôt auprès du Service des Marchés Publics (2ème étage) - Hôtel de Ville – 27, rue Castelvielh - BP 60207 - 31605 Muret Cedex
10. Date prévisionnelle de notification : avril 2018
11. Durée d'exécution : 3 mois et demi, dont 2 semaines de préparation – voir planning prévisionnel
12. Conditions relatives au marché : les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française.
13. Conditions relatives aux garanties et cautionnement : une retenue de garantie sera appliquée. Elle pourra être remplacée par une garantie à première demande.
14. Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur les Budgets de la Ville. Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs.
15. Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Toulouse – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex 07 –
Tél 05.62.73.57.57 – Fax 05.62.73.57.40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.
16. Renseignements administratifs et techniques : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>
17. Date limite de réception des offres : **Mardi 20 mars 2018 à 10 h 00**
18. Délai de Validité des offres : 120 jours
19. Date d'envoi du présent Avis à la publication : 7 mars 2018